

BULLETIN D'ENGAGEMENT

5ème Course Club MEMORY RICHARD

3 Mars 2019

sur le circuit Jean Vial de Brignoles

Catégorie :	N° de Course :	N° de transpondeur :
Nom :	Prénom	
Adresse :		
Tél. :	Email :	
ASK :	N° de licence	
Tuteur :	N° de licence	
Mécano :	N° de licence	

ENGAGEMENT : Toutes catégories 75 €

Chaque engagement reçu complet avec son règlement sera confirmé par mail, chaque soir.

Catégories admises : Minikart - Minime – Cadet – Nationale - Sénior – Master – Gentleman – KZ 2 – KZ 2 Master KZ 2 Gentleman – Rotax Max – Rotax Max Master - Open

Dernier délai d'engagement : 20 février 2019

Aucun remboursement ne sera fait en cas d'absence non excusée avant le début de la compétition.

Le nombre de places étant limité :

Seuls les 28 premiers bulletins (par groupe de catégories) accompagnés du chèque correspondant seront pris en compte.

Location de transpondeur (sur place) : 10 € et sa caution de 230 €

RAPPEL : Chaque pilote devra se présenter au contrôle administratif, muni de sa licence et celle de son mécano et/ou tuteur, avant de prendre part à la compétition.

Pour les non-licenciés désirant une licence compétition à la journée (titre de participation), il faut :

Etre âgé de 6 ans minimum, les pilotes de 6 et 7 ans devront être titulaires d'un volant de Bronze, ou d'Argent ou d'Or, décerné par une EFK (attestation à fournir pour le service licence).

Le critère d'âge et de catégorie doit être impérativement respecté.

Une photocopie de la pièce d'identité ou livret de famille.

Autorisation parentale pour les mineurs.

Certificat de non contre-indication à la pratique du karting d'un médecin.

Bulletin d'inscription à envoyer rempli et accompagné du règlement au plus tard le 20 Février 2019
à : Roquebrune Racing Kart 8 Rue Aussel 06220 Vallauris

Mme BUSSI Sylvie : 06 17 22 34 72 ou roquebruneracingkart@yahoo.fr